

# L'ÉCHO CROUYCIEN

Numéro 2 - Édition de septembre 2020

**Les Journées du Patrimoine :  
samedi 19 et dimanche 20 septembre 2020**



Un retour dans le passé pour apprendre l'histoire de notre beau patrimoine

*Pages 4 et 5*

---

**« Le Vestiaire »,  
quelle vocation,  
pour qui ? Nous  
vous expliquons  
tout !**

Une équipe dédiée à la  
solidarité, un bel exemple  
à suivre

*Page 6*

**Informations sur  
les dates des  
événements  
à venir !  
A vos agendas !**

Journées du Patrimoine,  
repas des anciens,  
brocante, ...

*Pages 10 et 11*

**Fermeture du  
« Bouche à Oreille ».  
Découvrez votre  
nouveau restaurant  
« Un S de Famille » !**

Une nouvelle aventure pour  
deux Crouy-ciennes !

*Page 14*

## **Sommaire**

- L'Édito *page 3*
- Les journées du Patrimoine *pages 4 et 5*
- Le Vestiaire - La Bibliothèque *pages 6 et 7*
- Résumé du dernier conseil municipal *pages 8 et 9*
- Agenda - Informations diverses *pages 10 et 11*
- Anniversaire de la Libération de Crouy-sur-Ourcq *page 12 et 13*
- Votre nouveau restaurant « Un S de Famille » *page 14*
- Une nouvelle entreprise à Crouy-sur-Ourcq *page 15*
- La liste de vos associations *pages 16 et 17*
- Le mot du policier municipal - Permanences du Maire et des adjoints *page 18*
- La recette du moment *page 19*
- Petit point écolo ! *page 20*
- Mariages - Naissances - Décès *page 21*
- Mise à l'honneur - Histoires drôles - Écriture *pages 22 et 23*
- Infos pratiques *page 24*

## L'Édito

### ANTICIPER ET S'ADAPTER

La fin de l'été 2020 approche dans un contexte particulier et la pandémie du Covid-19 continue de bouleverser nos habitudes.

Dans ce nouveau numéro, vous trouverez :

- les horaires antérieurs de la Mairie et des nouveautés relatives à la mise en place des permanences du Maire et des Adjointes, afin de répondre à vos demandes ;
- la liste des associations dont les membres œuvrent au quotidien, pour vous proposer des activités diverses et variées. Nous avons rencontré la quasi-totalité de leurs dirigeants. Nous serons à leur côté pour les soutenir dans leurs projets.



Ne pas se laisser emporter par la panique, mais agir d'une manière structurée, afin de faire face aux turbulences de notre environnement et gérer les crises à venir.

Aussi, nous devons nous interroger sur notre capacité à réagir, s'adapter pour répondre concrètement aux différents défis sociaux ou environnementaux ; c'est pourquoi j'ai souhaité la création d'une commission municipale ouverte intitulée : « Santé / Environnement »

Nous avons accordé une audience aux membres du Collectif pour « la défense du Pacte pour la transition ». Ensemble, nous allons poursuivre ce travail.

Durant la période de canicule, des visites ont été effectuées au domicile de nos Aînés, pour s'assurer de leur bonne santé.

L'une de nos priorités, en matière de soins, reste la recherche d'un médecin. Toutefois, la désertification médicale n'est-elle pas aussi un problème d'aménagement du territoire ? C'est pourquoi, nous devons anticiper nos actions à venir, éviter le recul des services publics, valoriser l'attractivité de notre village et tout faire pour maintenir nos petits commerces ; c'est ce que nous préparons, en menant une réflexion dynamique.

Certains travaux se poursuivent et d'autres seront engagés : le Cimetière, l'Eglise, Le Donjon, la Fontaine ..., en tenant compte des contraintes financières et en « allant à la chasse aux subventions. »

Afin de favoriser l'épanouissement de notre jeunesse qui représente plus de 29% de la population, nous sommes en train d'étudier l'aménagement d'un équipement sportif et la création d'un conseil municipal des jeunes.

Pour que la rentrée scolaire 2020/2021 soit une réussite, nous avons réalisé de nombreux travaux aux écoles maternelle et élémentaire. Quant aux nouvelles classes élémentaires, la réception est en cours.

Bon courage à tous pour cette nouvelle rentrée !

**Avec mon fidèle dévouement  
Le Maire, Victor ETIENNE**

## Journées du Patrimoine

A l'occasion des journées du Patrimoine les **19 et 20 septembre** prochains, nous vous invitons à venir découvrir ou redécouvrir le Donjon du Houssoy, le Musée de la vie quotidienne et du terroir, la Fontaine aux 3 angelots, et Notre Dame du Chêne au cours d'une petite randonnée.

Malheureusement l'Eglise Saint Cyr Sainte Julitte ne pourra pas être accessible au public du fait des travaux de rénovation.

Horaires des visites du Donjon et du Musée : de 9h à 17h le samedi et le dimanche



### LE DONJON DU HOUSSOY

Ancien fief des comtes de Valois, le Château fort fut construit vers 1390, à l'emplacement d'une ancienne maison forte, par Jean de Sépoix Conseiller du roi Charles V.

Fortifié avec un pont levés et un chemin de ronde à mâchicoulis.

Il sera également assorti d'une ferme logis, usage courant au Moyen-âge.

La tour du Donjon comporte 5 niveaux.

Actuellement, il ne reste plus que le Donjon Carré, le Logis ayant été incendié lors de la fronde de 1652.

Lors de votre visite, vous pourrez monter jusqu'au 5ème étage (87 marches), d'où vous pourrez admirer une superbe vue.

*Aquarelle Dorette VOLKRINGER,  
toute reproduction interdite*

### NOTRE DAME DU CHÊNE

Cet oratoire se situe dans le bois où en 1639, des bûcherons trouvèrent une statue de la Vierge dans le tronc d'un chêne. Ce miracle a donné lieu depuis à un culte local, et une procession est célébrée chaque année au mois d'août.

Une chapelle a également été construite au XIXème siècle, dans la propriété des Quatre Vents.





### LA FONTAINE AUX 3 ANGELOTS

Sur la place du Marché s'élevait, jadis, la halle, construite par Robert de Sépoix, dans la seconde moitié du XVI<sup>ème</sup> siècle.

Dès 1610, Crouy-sur-Ourcq était une place commerciale renommée et possédait un marché qui attirait une foule nombreuse. Bien avant la révolution, un marché avait lieu tous les mardis. Les habitants des communes environnantes venaient à CROUY SUR OURCQ pour y vendre leurs produits et s'y approvisionner.

En 1770, on comptait, sur le marché, 70 artisans et commerçants ainsi que 47 maraîchers et chanvriers.

En 1858, le village manquant d'eau, on abattit la halle pour y édifier une fontaine à bassin, de style renaissance, dont la vasque est soutenue par 3 gracieux angelots.

Cet édifice a été rénové à l'identique en 1998.

Un projet de rénovation est à l'étude.

### LE MUSEE DE LA VIE QUOTIDIENNE ET DU TERROIR

Vous découvrirez dans ce petit musée les objets de la vie quotidienne dans les maisons et les fermes anciennes de nos campagnes.

Les principaux thèmes sont : l'eau, le feu, la terre :

L'eau pour laver le linge, pour boire, pour se laver.  
Le feu pour se chauffer et cuire la nourriture.  
La terre et son travail pour la culture notamment.

Le musée présente donc des outillages d'époque, ustensiles variés, meubles, images, etc.

Sans oublier, la partie réservée à la Guerre de 1914-1918 dans notre région, des objets ayant appartenus ou fabriqués par les militaires, des lettres émouvantes de mères de soldat.



### L'ÉGLISE SAINT CYR SAINTE JULITTE

Discrète dans le paysage communal, l'église, par les caractéristiques de son clocher, trapu et carré, a été datée, par les historiens, du XII<sup>ème</sup> siècle.

Cet édifice doit son nom à Saint Cyr, jeune martyr chrétien âgé de 3 ans, et sa mère Sainte Julitte, au IV<sup>ème</sup> siècle.

L'église a été classée monument historique en 1910.

## Le Vestiaire

Le Vestiaire (dépendant du CCAS de la Mairie de Crouy-sur Ourcq) est tenu depuis 25 ans par Brigitte et Monique, deux membres bénévoles faisant partie du CCAS.

Le concept est simple : vous pouvez déposer des objets, vêtements, accessoires, dont vous n'avez plus besoin, pour tout âge (du bébé au plus grand) et vous pouvez venir choisir ce dont vous avez besoin sans contrepartie.

Vous y trouverez des choses très variées : des vêtements de saison pour bébés, enfants, femmes et hommes mais aussi des jouets pour enfants, des jeux de société, des sacs à mains, des sièges auto, des poussettes, des vases, des objets déco, des livres, des chaussures, des manteaux etc. cette liste est loin d'être exhaustive !

### **Le tout est totalement gratuit !**

Si vous ne connaissez pas encore, n'hésitez pas à venir faire un tour !

Le Vestiaire est un établissement **OUVERT A TOUTES et TOUS** : quels que soient vos revenus, quel que soit votre âge, tout Crouycien(ne) est le(la) bienvenu(e) pour déposer des affaires et/ou repartir avec des vêtements et objets.

L'accueil y est vraiment convivial grâce à Brigitte et Monique qui ont en elles cette fibre solidaire qui les anime depuis 25 ans.

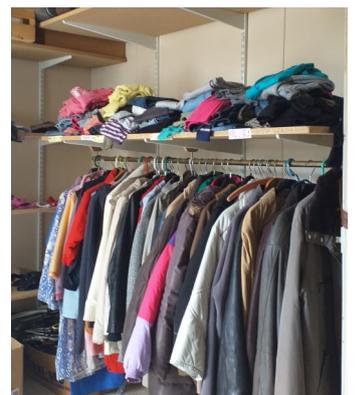
Le Vestiaire ce sont 4 atouts :

- c'est l'accès pour tous à tout type d'affaires !
- c'est une 2ème vie pour tous les vêtements et accessoires !
- c'est un geste écolo !
- c'est un geste solidaire !

Le Vestiaire se trouve au 6 place du Dr Despaux, près de La Poste.

**Horaires : 1 jeudi sur 2, de 10h30 à 11h15. Réouverture depuis le jeudi 27 août 2020.**

**IMPORTANT** : pour les dépôts, merci de ne pas laisser les affaires dehors. Vous devez les apporter aux jours et horaires indiqués.



## La Bibliothèque

Quel plaisir de flâner dans les rayonnages de la bibliothèque Jules Gailly situé à salle de La Vigne, avenue de Montigny à Crouy-sur-Ourcq ! On y trouve un grand choix de livres, magazines, CD et DVD, pour les petits et pour les grands, tout le monde y trouve son bonheur.

La bibliothèque est ouverte :

**le mercredi de 15h à 18h30**

**et le samedi de 10h à 12h**

Gratuite pour les moins de 15 ans, 3€ pour les 15 à 18 ans, 12€ pour les adultes et 18€ pour les familles.

Cette adhésion annuelle vous permet de venir emprunter les documents que vous souhaitez pour une durée de 3 semaines.



Cela fait maintenant 14 ans que « **La Dame de la bibliothèque** » comme les enfants aiment à l'appeler, s'occupe de la bibliothèque. Un vrai travail de recherche, d'achat de nouveautés, de rayonnage, de gestion d'un catalogue de près de **6000 documents** dont la moitié appartient à la bibliothèque.

Elle vous conseille également et l'on ressent sa passion pour cet univers.

Trois fois par an un renouvellement d'une partie des documents est réalisé, ce qui vous assure de trouver régulièrement des nouveautés.

La consultation sur place des livres et revues est gratuite.

**Blog :** <http://bibliothequejulesgaillycrouysurourcq.fr>

**Facebook :** <http://www.facebook.com/bibliothequejulesgailly/>

Un peu d'histoire :

### **Qui était Jules Gailly ? (1888 - 1959)**

Instituteur, Chargé d'école en classe unique et Directeur d'école à Crouy-sur-Ourcq et dans d'autres communes, Jules Gailly revint vivre à Crouy-sur-Ourcq dès sa retraite. Il fut également un poète délicat, sensible à la beauté d'un univers dont il ne voyait pas les laideurs.

Lieutenant, chevalier de la légion d'honneur à son retour du front en 1918, il a au cœur l'amour de la paix et un besoin de justice sociale.



## **Conseil municipal du 9 juillet 2020**

### **RECRUTEMENT D'UN VACATAIRE**

Lors du dernier conseil municipal, il a été proposé au conseil de recruter un vacataire pour effectuer des tâches de secrétariat de mairie pour la période du 10 juillet 2020 au 31 juillet 2020.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres, décide d'autoriser Monsieur le Maire à recruter un vacataire 10 juillet 2020 au 31 juillet 2020.

### **REDEVANCE D'OCCUPATION PROVISOIRE DU DOMAINE PUBLIC PAR GRDF**

Concernant la Redevance d'Occupation Provisoire du Domaine Public par GRDF, il a fallu revoir le calcul de redevance, proposé par le Maire comme ci-dessous :

**Plafond de redevance due** (exprimée en euros) = **0.35 x Longueur (exprimée en mètres) des**

**canalisations construites ou rénovée** sur le domaine public communal et mises en gaz au cours de l'année précédant celle au titre de laquelle la redevance est due

A titre d'information celle à percevoir en 2020 est de 454,63 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres après avoir entendu cet exposé et après avoir délibéré : ADOPTE les propositions qui lui sont faites concernant la redevance d'occupation du domaine public pour l'occupation provisoire de son domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz, dite « **RODP provisoire** ».

### **DEROGATIONS SCOLAIRES**

Le Maire rend compte qu'il a eu une demande de dérogation scolaire pour l'école maternelle d'une personne domiciliée à MAY EN MULTIEN. Le Maire explique n'avoir pas réservé de suite favorable car les conditions légales de dérogations ne sont pas remplies.

Le Maire souhaite mettre en place un certain nombre de critères supplémentaires, mais la difficulté réside dans le fait que chaque demande sera particulière. Une réflexion devra être faite à ce sujet.

### **PARTICIPATION SCOLAIRE POUR LIZY-SUR-OURCQ ET LA FERTE-SOUS-JOUARRE**

La commune a été destinataire de factures pour participation scolaire des communes de Lizy-sur-Ourcq et La Ferté-sous-Jouarre pour trois enfants en classe ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire).

Ces scolarisations font suite à une décision de la Maison Départementale des Personnes Handicapées, elles s'imposent à la commune d'accueil comme à la commune de résidence, entraînant cette dernière à participer financièrement aux charges de fonctionnement.

Le montant de cette participation scolaire pour l'année 2019/2020 s'élève à 800,00 € (Lizy-sur-Ourcq) et 717,68 € (2 x 358,84 €) pour La Ferté-sous-Jouarre.

Le conseil municipal, ACCEPTE les participations scolaires pour les communes de Lizy-sur-Ourcq et de La Ferté sous Jouarre et PREVOIT les crédits nécessaires aux paiements desdites participations.

## **DEMANDE DE TRAVAUX RUE DE LA CAVEE**

Une habitante de la rue de la Cavée demande la réalisation de travaux sur une partie de la rue de la Cavée vers la Cour Brûlée pour que la voie soit goudronnée car celle-ci est très endommagée. Ces travaux n'étant pas prévus au budget 2020, il est proposé dans un premier temps de mettre de l'enrobé à froid pour 6 à 8 mois et de faire un appel d'offre par la suite pour ces travaux. Cette solution est adoptée avec 12 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions si toutefois la voie appartient à la commune.

## **DEMANDE D'AIDE AU DEMARRAGE DE L'ASSOCIATION « LA TRIBU »**

Mme Stéphanie Goblet rapporte sa rencontre avec les membres de l'association « La Tribu ». Cette association regroupe beaucoup de jeunes qui ont un projet pédagogique dans une démarche écologique. Mme Stéphanie Goblet propose de les aider pour démarrer leurs activités à hauteur de 300 €. Elle rappelle que le siège social de l'association est bien à Crouy-sur-Ourcq et que les membres s'engagent à effectuer des ateliers une fois par semaine.

La proposition de subvention de 300 € est adoptée avec 15 voix pour et 2 voix contre.

## **UTILISATION DES SALLES ASSOCIATIVES : MISE EN PLACE DE REGLEMENT INTERIEUR ET CONVENTION**

Mme Stéphanie Goblet rapporte que la commune rencontre quelques problèmes dans la mise à disposition des salles pour les associations, c'est pourquoi elle propose un règlement intérieur pour régir cette occupation. En ce qui concerne les conventions, certaines étant établies depuis longtemps, celles-ci seront réactualisées. Les nouvelles conventions et le règlement intérieur seront applicables au 1<sup>er</sup> septembre 2020.

Le conseil municipal avec 15 voix pour adopte le règlement intérieur et accepte la mise à jour des conventions.

## **PROJET D'ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AU POLE METROPOLITAIN**

La satisfaction de cet objectif passe par la mise en œuvre d'un certain nombre d'actions visant notamment, à développer l'offre de formation et à créer des emplois, à accompagner une offre de logement qui doit être équilibrée et adaptée à ces nouveaux enjeux, avec un réseau de transport répondant aux besoins des habitants afin de préserver au mieux leur qualité de vie.

Monsieur le Maire rend compte alors de la décision de l'Assemblée Générale du GIP Inter ScoT, au cours de sa réunion du 6 février dernier, de solliciter la création d'un pôle métropolitain afin d'institutionnaliser cette ambition commune. Puis il fait état de la délibération du Conseil communautaire, au cours de sa réunion du 6 mars, validant cette démarche.

Monsieur le Maire présente le projet de statuts du Pôle tel que validé par le Conseil communautaire.

Il précise que conformément aux dispositions légales, l'adhésion de la Communauté de communes à un syndicat mixte est subordonnée à l'accord des conseils municipaux des communes membres de la Communauté de communes, donné dans les conditions de majorité qualifiée requises pour la création de la communauté.

Par conséquent, Monsieur le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur l'adhésion de la Communauté de communes au Pôle métropolitain

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide avec 3 voix pour, 5 voix contre et 9 abstentions, de ne pas approuver le projet d'adhésion de la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq au Pôle métropolitain.

*Le compte rendu détaillé est disponible sur le site internet de la mairie.*

## Agenda

### **Brocante : 13 septembre 2020**

Brocante sur la place du Champivert à partir de 9h, inscriptions possible jusqu'au 12 septembre.

*Gestes barrières et port du masque obligatoires  
Sous réserve d'annulation due à la crise sanitaire*



### **Marché campagnard : 13 septembre 2020**

Nous vous invitons également à aller faire un tour au Marché campagnard sur la place du marché.

*Gestes barrières et port du masque obligatoires  
Sous réserve d'annulation due à la crise sanitaire*

### **Journées du Patrimoine : 19 et 20 septembre 2020**

Entrée gratuite pour la visite du Donjon du Houssoy et du Musée de la vie quotidienne et du terroir.

De 9h00 à 17h00 le samedi et le dimanche

*Gestes barrières et port du masque obligatoires  
Sous réserve d'annulation due à la crise sanitaire*



### **Marché campagnard : 11 octobre 2020**

Des produits locaux, des produits frais, ils vous attendent au marché !

*Gestes barrières et port du masque obligatoires  
Sous réserve d'annulation due à la crise sanitaire*

### **Repas des anciens : 18 octobre 2020**

Comme chaque année, nous avons le plaisir de convier nos anciens à un repas spectacle à la salle des fêtes le 18 octobre à 12h.

*Gestes barrières et port du masque obligatoires  
Sous réserve d'annulation due à la crise sanitaire*



### **Halloween : 31 octobre 2020**

De 14h à 18h, venez fêter Halloween avec « Les petits écoliers » à la salle des fêtes.

À vos plus beaux déguisements les enfants !

*Gestes barrières et port du masque obligatoires  
Sous réserve d'annulation due à la crise sanitaire*

---

### **Informations diverses**

- Nous recherchons des **bénévoles** pour les événements à venir sur la commune, des personnes souhaitant s'investir dans la vie du village. N'hésitez pas à contacter la Mairie, afin de nous communiquer vos coordonnées.
- Le **square de la gare** sera remis en état à partir de cet automne.
- Les **encombrants** passeront les **23 et 24 septembre 2020**
- Le **Conseil Communautaire** 2020-2026 a été mis en place au mois de juillet. M Pierre EELBODE, Maire de Cocherel a été élu Président du Conseil. Ont été élus 8 vices présidents :
  - M Bruno Gautier, Maire d'Ocquerre
  - M Maxence Gille, Maire de Lizy-sur-Ourcq
  - M Robert Picaud, Maire adjoint de Cocherel
  - M Francis Chesne, Maire de Vendrest
  - Mme Bernadette Beauvais, Maire d'Etrépilly
  - Mme Cindy Mussi-Le-Guillou, Maire adjointe de Lizy-sur-Ourcq
  - M Philippe Mimas, Maire de Congis-sur-Thérouanne
  - M Arnaud Rousseau, Maire de Trocy-en-Multien

## **Anniversaire de la Libération de Crouy-sur-Ourcq**

Nous avons eu le plaisir de recevoir de la part de Mesdames Odile Deligny, Chantal Marengo-Deligny et Catherine Cosson-Deligny ces quelques photos, trouvées chez leurs parents. On se retrouve le 28 août 1944 lors de la Libération de Crouy-sur-Ourcq par les Américains ! Un grand merci à elles !

Voici quelques lignes du livret du Père Jean Boivin (1921 - 1996) qui fit un merveilleux récit de l'histoire de Crouy-sur-Ourcq (livret disponible à la lecture en Mairie)

*« En 1939, peu après la déclaration de guerre, le 200 RRT vint à Crouy-sur-Ourcq pour établir des tranchées et des blockhaus. Cette précaution s'avéra inutile par la suite.*

*En 1940, devant la poussée allemande et en raison des combats dans l'Aisne, un régiment hospitalier et ambulancier vint s'établir à Crouy-sur-Ourcq.*

*Une quarantaine de blessés sont décédés et furent enterrés dans un terrain tenant au chemin de la Carrière, conduisant à l'oratoire de Notre Dame du Chêne.*

*Ce terrain était assez vaste pour en faire un grand cimetière militaire. En fait les corps des soldats furent transférés en 1945 dans les cimetières de leurs communes d'origines.*



*En juin 1940, ce fut l'exode pour les habitants de Crouy-sur-Ourcq.*

*Les Allemands envahissent notre village.*

*Des tombes allemandes dans Crouy-sur-Ourcq et aux alentours font supposer qu'il y eut des combats.*

*Un soldat français fut tué près de Brumier et son corps transféré au cimetière de Crouy-sur-Ourcq (André Lagny).*

*Comme beaucoup de nos villages de France, Crouy-sur-Ourcq connut alors l'occupation allemande avec ses tracasseries, mais les incidents qu'il put y avoir, n'ont pas laissé grandes traces, sinon peut-être dans le souvenir de tel ou tel.*

*Le 27 août 1944, c'était le pèlerinage de Notre Dame du Chêne.*

*Les Allemands, stationnés la nuit précédente, quittèrent Crouy-sur-Ourcq sous un orage terrible.*

*Le 28 août, vers 15h, les troupes libératrices américaines entraient à Crouy-sur-Ourcq, sans aucun combat, faisant un prisonnier allemand. »*

*Père Jean Boivin (Curé à Crouy-sur-Ourcq de 1985 à son décès en 1996)*



## **Votre nouveau restaurant**

Nous avons rencontré Julie et Noémie Soppodin. Une entrevue charmante tant le sourire se lit sur leurs visages malgré les masques. Ces deux jeunes femmes originaires d'Alsace, sont sœurs et habitent Crouy-sur-Ourcq depuis bientôt une dizaine d'années.

Julie, 24 ans a fait un CAP vente en apprentissage avant de préférer le contact client dans la restauration lorsque sa sœur cadette la fait entrer au « Gonfalon » à Germigny-l'Évêque, pour le service en salle.

Noémie, 20 ans a fait un CAP, un BEP et un Bac pro Cuisine qu'elle a réalisé en alternance au « Gonfalon » à Germigny-l'Évêque.



Elles travaillent toutes les deux depuis quelques mois à « Un Goût de Nature » à Meaux lorsque le confinement est annoncé. Elles apprennent alors la mise en vente du « **Bouche à Oreille** » situé dans la rue où elles habitent. Elles y voient immédiatement une opportunité à ne pas manquer.

Débute alors une grande aventure ! Soutenues par leurs parents et leur petite sœur, elles réalisent leur business plan et vont rencontrer les banques, aidées de l'organisme AFILLE77.

La banque dit oui et les voilà parties ! Elles vous ouvriront donc les portes de leur restaurant :

### **« Un S de Famille » le samedi 5 septembre 2020**

Cuisine traditionnelle française agrémentée de soirées à thème chaque mois. La 1ère soirée se déroulera le 26 septembre et sera sous le thème « tartes flambées ».

Le menu du midi changera toutes les semaines :

**entrée/plat ou plat/dessert à 13,50€ ou entrée/plat/dessert à 16,50€**

Le soir à la carte, changement tous les mois :

**entrée/plat /dessert à 27€ en moyenne**

Le restaurant sera ouvert le midi et le soir tous les jours sauf le mardi. Vente à emporter également disponible. Avec des produits frais et de saison, en favorisant les producteurs locaux, elles vous proposeront en grande majorité du « fait maison ».

Vous vous demandez pourquoi « un S de Famille » ? Et bien le « S » représente à la fois leur lien (Sœurs), leur famille (Soppodin qui se prononce Soppodine) et les Saveurs qu'elles veulent vous faire découvrir. Et nous l'avons bien compris la famille est le moteur de ce beau projet !

Nous leur souhaitons donc beaucoup de réussite et avons hâte de venir goûter leurs mets !

**« Un S de Famille » - 2 Rue René Desjardin - 01.75.17.50.08**

## **Nouvelle entreprise**

Nous vous présentons une nouvelle entreprise à Crouy sur Ourcq :

**Céline STELLA**  
**Praticienne Certifiée de la FFMBE**  
**(Fédération Française des Massages Bien-Être)**  
**Sur rendez-vous : 06 59 79 87 80**

Céline vous recevra à son domicile à Crouy-sur-Ourcq, pour des massages bien-être aux huiles essentielles :

- LE MASSAGE SUEDOIS (complet)
- LES MASSAGES PERSONNES AGEES (massages adaptés aux personnes handicapées)
- LE RELAXANT DOS
- LE SPECIAL JAMBES LOURDES
- LE MUSCULAIRE INTENSE CIBLE
- LE MASSAGE CIBLE (Visage / Pieds / Mains / Nuque / Jambes)

## **Quels sont les bienfaits d'un massage ?**

**Au-delà du plaisir et de la détente qu'il procure sur le moment, le massage a en effet des vertus curatives, à court et long termes, incontestées.** De nombreuses études cliniques ont constaté la pertinence de certaines manœuvres pour réduire les raideurs articulaires et les douleurs neuromusculaires chroniques, apaiser les maux de tête et les troubles digestifs, **stimuler les défenses immunitaires ainsi que la circulation sanguine et lymphatique.**



*Prochainement, une brochure avec les tarifs et la durée des massages, sera distribuée dans les boîtes aux lettres.*

**Liste des associations**

NOM	ACTIVITÉ	PRÉSIDENT(E)
A.P.E.C.C.C.	Parents d'élèves collèges	Mme DEPLANCHES Gaëtane
ABC	Bibliothèque	Mme GALTRAND Nicole
ACPO	Athlétisme	M. Gérard BELLETERRE
AMICALE PÉTANQUE	Pétanque	M. LECERF Ludovic
AOUT	Transports	M. Victor ETIENNE
APAA	Humanitaire	Mme GUILLAUME Nathalie
ASBVO	Sauvegarde Patrimoine	M. DALLY
Ass A.D.	Association intercommunale d'aide à domicile	M. DUSSIEU Jacques
ASSOCIATION MSOC	Médical	M. LERMINIAUX
ASSOCIATION REMPARTS	Groupement Patrimoine	Mme Angeline Martin
CLUB ARTISANAL	Loisirs	Mme SPATZ Évelyne
CLUB DES ANCIENS	Loisirs	Mme LARSONNEUR Ginette
COMITÉ D'ANIMATION	Loisirs	M. LOMBARD Olivier
CONSERVATOIRE INTERCOMMUNAL	Musique	M. MENIL Bernard
CROIX ROUGE	Humanitaire	M. DUSSIEU Jacques
CROUY.COM	Association des commerçants	Mme CIROTTEAU Danièle
EPINOCHÉ	Pêche	Président intérimaire M. CHOBERT Henri
FADA	Musique / Culture	M. ARCADIAS Bruno
FNACA	Anciens combattants	
JSP	Jeune sapeur pompier	Mme LOTH Angie
JUDO LIZÉEN	Judo	M. LAVAUD

LES PETITS ÉCOLIERS DE CROUY SUR OURCQ	Loisirs	M. CALLEBAULT Yannick
METANEPHROS	Information médicale	M. ROSAMOND Daniel
OCCE 77	Coopérative scolaire	Mme DJAOUT Solana
OHC	Handball	M. CHANSON Nicolas
ORC	Rugby	M. BALDASSARI Dimitri
OURCQ EN SCENE	Théâtre	M. RESCOUSSIE William
PATCHWORK	Culture	Mme LOVERA Séverine
SAINT BENOIT JOSEPH LABRE	Accueil femmes et enfants	M. DUCAMPS Edouard
USPO	Sport	M. ETIENNE Victor
VIET VO DAO	Viet VO Dao	M. VOLLAIS Brice
YAKA	Artistique	M. BOUSQUET Christian
LES GODASSES CROUYCIENNES	Sport	M. ROSAMOND Daniel
LA TRIBU	Artistique	Mme ROOS Margot

**Les coordonnées des associations sont disponibles en Mairie, si vous souhaitez plus de renseignements.**



## **Le mot du policier municipal**

L'**entretien des trottoirs** devant chez-soi fait partie des obligations à respecter en tant qu'occupant d'un bien, qu'on soit **locataire** ou **propriétaire** de son logement. ... Dans le cas d'un immeuble d'habitation qui comporte plusieurs étages, c'est le cas à plusieurs endroits de la commune, comme la rue de Montanglos ou la rue du Cheval Blanc, c'est le syndic de la copropriété qui assure l'entretien des trottoirs.

### **Comment nettoyer le trottoir ?**

1. Versez un litre d'eau chaude dans un seau.
2. Ajoutez du percarbonate de soude.
3. Mélangez bien.
4. Trempez le balai-brosse dans le seau.
5. Passez-le sur les dalles et les joints
6. Rincez bien à l'eau claire.



Pour débarrasser votre trottoir des mauvaises herbes, vous pouvez utiliser binettes, rasettes, couteaux et autres outils à désherber pour déloger les végétaux entre les pavés ou dans les graviers. Arracher à la main les plantes aux racines plus coriaces (pissenlits, chardons...)

Les trottoirs appartiennent au domaine public. Il est donc interdit de les occuper, sauf autorisation spéciale. En conséquence, toute personne souhaitant disposer des jardinières sur le trottoir devant sa maison doit demander l'autorisation au maire de sa commune.

L'entretien des caniveaux est à la charge de la municipalité. Il est donc assuré par nos employés communaux ; cependant, merci de ne pas évacuer les saletés présentes sur le trottoir dans les caniveaux.

---

## **Permanences du Maire et des adjoints**

Le Maire et les adjoints vous reçoivent à la Mairie aux permanences suivantes, sur rendez-vous :

**Le Maire, Monsieur Victor Etienne**, vous reçoit du lundi au samedi

**1ère adjointe, Madame Virginie Chavagnat**, vous reçoit les lundis, mardis, jeudis et vendredis (*Urbanisme, Scolaire et Périscolaire, Fêtes et Cérémonie*)

**2ème adjoint, Monsieur Adrien Renault**, vous reçoit le soir en semaine ainsi que le samedi matin (*Urbanisme, Finances*)

**3ème adjointe, Mme Stéphanie Goblet**, vous reçoit le soir en semaine ainsi que le samedi matin (*Scolaire et Périscolaire, Vie associative*)

**4ème adjoint, Monsieur Philippe Faigner**, vous reçoit dans la journée en semaine (*Travaux bâtiments communaux*)

**5ème adjointe, Madame Caroline Metzger**, vous reçoit le lundi matin et le soir en semaine (*Communication*)

Tous les adjoints interviennent également dans l'Etat Civil, la Voirie communale et la Sécurité routière.

**La recette du moment***Crêpes briardes et salade verte***Ingrédients pour 4 personnes**

- 250 de farine
- 300 ml de lait entier
- 200 ml d'eau
- 2 œufs
- 1 pincée de sel fin
- 1 cuillère à soupe d'huile
- 20 cl de bière de brie
- 4 tranches de jambon de pays ou chiffonnade
- 12 asperges
- 1/2 brie
- 1 salade verte

**ÉTAPE 1 : PREPARATION DE LA PATE**

- Préparer la pâte à crêpes avec 250 g de farine , 300 ml de lait entier, 200 ml d'eau, 2 œufs, un peu de sel fin, 1 c à soupe d'huile
- Mélanger le tout au fouet manuel puis ajouter 15 à 20 cl de bière de Brie (ce qui donne à la pâte un peu de croustillant)
- Laisser reposer cette pâte sans grumeaux au frais pendant 2 à 3 heures

**ÉTAPE 2 : PREPARATION DES INGREDIENTS**

- Préparer les asperges non filandreuses en les cuisant à la vapeur pendant environ 20 minutes (si asperges fraîches, sinon rajouter 5 minutes si asperges congelées, ne jamais décongeler avant cuisson). Vous pouvez également les acheter déjà cuites en bocal.
- Préparer les portions de Brie sans la croûte des angles, coupées en lamelles sur la longueur (n'oubliez pas que l'on ne coupe jamais le Brie par la pointe, les Briards vous en voudraient !!)

**ÉTAPE 3 : REALISATION DES CREPES**

- Chauffer une poêle très chaude avec un peu d'huile et couler 1 louche de pâte, tourner la poêle pour faire une crêpe bien ronde
- Quand la crêpe est cuite d'un côté, la retourner pour cuire l'autre côté, baisser le feu et déposer aussitôt dessus le jambon de pays les 3 asperges et quelques lamelles de Brie
- Rouler la crêpe farcie dans le sens des asperges et mettre sur un plat
- Quand toutes les crêpes salées sont faites, passez-les au micro-ondes 1 minute pour que le Brie fonde bien
- Servir avec une salade verte assaisonnée

**ÉTAPE 4 : DESSERT**

Vous pouvez finir la pâte en faisant des crêpes sucrées pour le dessert (avec du miel du secteur, tartinées de beurre et de sucre vanillé avec une boule de glace vanille des 3 Givrées à May-en-Multien, ou encore avec de la confiture maison à la fraise, de la gelée de sureau ou de cassis ... )

**Régalez-vous maintenant !!!**

## **Petit point écolo !**

Nous souhaitons faire un rappel sur les gestes simples du quotidien qui peuvent aider la nature à mieux se porter. En effet, nous avons constaté, au stade entre autres, des déchets devant les conteneurs.



Les déchets en verre sont à jeter dans les conteneurs adaptés (Stade, Mairie...). La vaisselle ne se jette pas dans les conteneurs. Si les conteneurs sont pleins, nous vous demandons de ne pas laisser vos bouteilles au pied car elles ne seront pas ramassées.



Les déchets en plastique, cartons, aluminium, papiers sont à jeter dans la poubelle bleue.



Les déchets alimentaires, ou naturels sont à jeter dans le bac de collecte/composte si vous en possédez, sinon dans la poubelle d'ordures ménagères.



Tous les autres déchets ménagers sont à jeter dans la poubelle d'ordures ménagères.

Pour certains produits, comme les ampoules, piles usagées, il est possible d'aller dans certaines grandes surfaces pour les mettre dans un bac de recyclage adapté.

Si vous avez des doutes sur où jeter vos produits, rendez-vous sur [www.consignesdetri.fr](http://www.consignesdetri.fr)

## **Mariages**

Nous souhaitons beaucoup de bonheur aux nouveaux mariés :

GOBET Thomas et BALCERSKI Gwenaëlle - 6 juin 2020  
EL SHAL Mohamed et LE MOIGNIC Lauren - 18 juillet 2020  
ROUABAH Glenn et SOUFFRIN Marion - 1er août 2020  
BALDASSARI Dimitri et YAHYA Dounia - 8 août 2020  
MACAISNE Vincent et QUINTIN Sandrine - 29 août 2020



## **Naissances**

L'amour donne toujours de jolis fruits, bienvenue aux nouveaux nés :

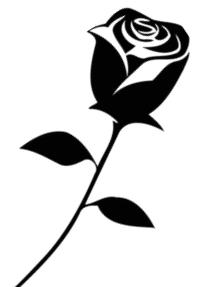


DARAGON Romy - 5 mars 2020  
OLLIER Wyatt - 14 mars 2020  
MORAIS Louka - 2 mai 2020  
GORISSE Naelle - 4 mai 2020  
FURCY Joey - 13 mai 2020  
KOUCHNER Mattéo - 15 mai 2020  
PEREIRA Liya - 4 juin 2020  
CHAUFFOUR Ayden - 18 juin 2020  
GOBET Victoria - 8 juillet 2020  
YOUNSI Léa - 12 juillet 2020  
WELTER Rose - 11 août 2020

## **Décès**

Nous avons la tristesse de vous annoncer les décès de :

DEPLANQUE Yolande - 11 janvier 2020  
REMY Yvette - 15 janvier 2020  
LE HIR Jean-Claude - 2 février 2020  
VIGNY Louis - 10 février 2020  
SANCHEZ CASTRO Rosario - 3 mars 2020  
PIETRZAK Françoise - 25 mars 2020  
LESUEUR Jean-Loup - 25 avril 2020  
MASSE Frédéric - 27 avril 2020  
MAUFROY Claudy - 4 mai 2020  
PARDANAUD Thierry - 11 mai 2020  
MARCOFF veuve ESTAUN Irène - 20 mai 2020  
TOURNEUR Jean - 21 mai 2020  
GORRET Jeanne - 10 juin 2020  
CANTIN André - 25 juin 2020  
RAMADIER Andrée - 30 juin 2020  
DUPON Denise - 6 juillet 2020  
COTTARD épouse DELIGNY Lucette - 27 juillet 2020



## Mise à l'honneur



Le 25 juillet 2020, nous avons eu l'honneur de célébrer le renouvellement des vœux de M. et Mme Baldassari pour leurs 50 ans de mariage.

Et nous tenions à leur exprimer ce petit message de félicitations pour leurs noces d'or :

*« Chère Christine, cher Jean-Pierre, nous vous félicitons pour ce beau parcours.*

*A l'ère de l'internet à très grande vitesse, de l'inconstance et du zapping, vous incarnez quelque chose de rare : l'attachement de deux personnes par delà les aléas de la vie, les ennuis et les incertitudes. Vous êtes un exemple pour tous les jeunes de notre commune et nous vous souhaitons encore de très belles et nombreuses années de bonheur... »*

---

## Histoires drôles

### **Un motard fonce sur sa Guzzi à 110 km/h sur une route déserte**

quand il se trouve nez à nez avec un petit moineau.

Il fait tout ce qu'il peut pour éviter le malheureux oiseau, mais, rien à faire, la collision est inévitable !

Il voit, dans le rétroviseur, la malheureuse petite bête faire des pirouettes sur le bitume, puis tomber sur le dos, ailes étendues.

Pris de remords, il s'arrête, ramasse la bestiole inconsciente, achète une petite cage, et l'y installe douillettement, avec un peu de pain et une soucoupe d'eau pour quand elle se réveillera.

Le lendemain, l'oiseau se réveille, voit les barreaux de la cage, le morceau de pain et la soucoupe d'eau, se prend la tête entre les ailes et s'exclame :

« Nom d'une buse ! J'ai tué le motard et me voilà en taule ! »

### **Toto a du mal à comprendre l'arithmétique.**

La maîtresse essaie de lui faire comprendre grâce à des exemples concrets :

- Toto, si tu plonges la main dans ta poche de droite et que tu trouves une pièce de 1 euro, puis si tu plonges ta main gauche dans ta poche de gauche et que tu trouves un autre euro, qu'est-ce que tu auras ?

- Le pantalon de quelqu'un d'autre Madame.

## Écriture

Nous avons eu le plaisir de recevoir un courrier de deux Crouyciens, suite à notre encart sur la participation à l'écriture.

Ils vous proposent un petit « casse-tête » où il s'agit de retrouver le nom de 30 écrivains français dans ce texte un peu bizarre...

Confiné, il racontait ce qu'il ferait, une fois libre, d'ici un mois, dans ces eaux-là. Ce moment semble si dur à surmonter..., mais, les mots, lierre de la pensée, permettent de s'évader un moment, de laisser fuir ces maux passants.

Près de la fontaine dont les flots bercent l'oreille distraite, des oiseaux volent, terre, herbe et racines semblent endormies. Les oiseaux sont là, souverains, beaux, jeunes encore. Une tribu goguenarde qui boit l'eau et la bénédiction du soleil qui couvre leur air novice.

Le robot de l'air ne les épuise pas : ils n'en font cas, mus par la douceur du jour. Mus, c'est le mot, mais sans mouvement : ils se posent, l'arbre vert ne bouge presque pas. Du mâât naturel, ils regardent au loin, plus ou moins anges, peu ou prou statues. Braves bêtes, la becquée te les rend grands mais où est le bec aujourd'hui ?

Le héros poursuit son chemin rêvé. Les ronces ardentes frôlent ses pieds. Il avance, doucement, cherchant une aide, blonde, brune, rousse, au hasard. Il a beau voir toute cette splendeur, il ne s'y trompe pas. Il a beau marcher par l'esprit, il ne bouge en réalité pas.

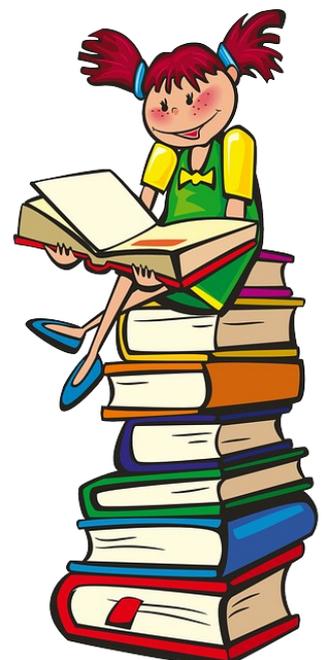
C'est la force des poètes : se promener sans mouvement, sans de grands efforts. Voir la vie en beau malgré tout, malgré les épreuves. L'esprit est une gare : y passent mille idées qui s'enfuient et nous entraînent. Toujours l'art a gonflé cette voile humaine, cette force : tenir bon, jusqu'au prochain voyage.

Sylvie et Pascal Dubus

Un grand merci à eux pour leur participation, n'hésitez pas à faire de même en nous transmettant vos textes, pensées, ...

A vos méninges, bon courage et bonne recherche, ils sont bien cachés ! Prenez le temps de lire et relire, de bien faire les liaisons, ...

*Solution page 24*



**Infos pratiques**

La Mairie :

**Horaires d'ouverture**

Le lundi et le mercredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Le mardi : de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30

Le jeudi : de 9h à 12h

Le vendredi : de 13h30 à 18h30

Les samedis 12 et 26 septembre et 10 et 24 octobre : de 9h à 12h

**Contacts :** Téléphone : 01 64 35 61 38

Mail : [accueil@crouy-sur-ourcq.fr](mailto:accueil@crouy-sur-ourcq.fr)

Site web : [www.crouy-sur-ourcq.fr](http://www.crouy-sur-ourcq.fr)

En cas d'urgence, nous vous rappelons que vous pouvez joindre le policier municipal :

Tél. bureau : 01 64 35 22 43 ou tél. mobile : 06 03 22 22 45

**A chaque parution, les infos pratiques de l'un de vos commerçants :**

Votre pharmacie Croquet Maillard vous accueille :

Du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h30

Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

**Solution jeu « Ecriture » :** Voici les écrivains qu'il fallait retrouver dans l'ordre

*Zola, Dura, Molière, Maupassant, La Fontaine, Flaubert, Voltaire, Racine, Rimbaud, Hugo, Boileau, Labé, Ernaux, Baudelaire, Camus, Musset, Verne, Dumas, Proust, Beckett, Houellebecq, Ronsard, Dante, Rousseau, Beauvoir, Beaumarchais, Sand, Vian, Gary, Aragon*

**COUPON « LA PAROLE EST À VOUS » À DEPOSER EN MAIRIE**

Nom :

Prénom :

N° de tel :

Adresse :

Demande ou suggestion :